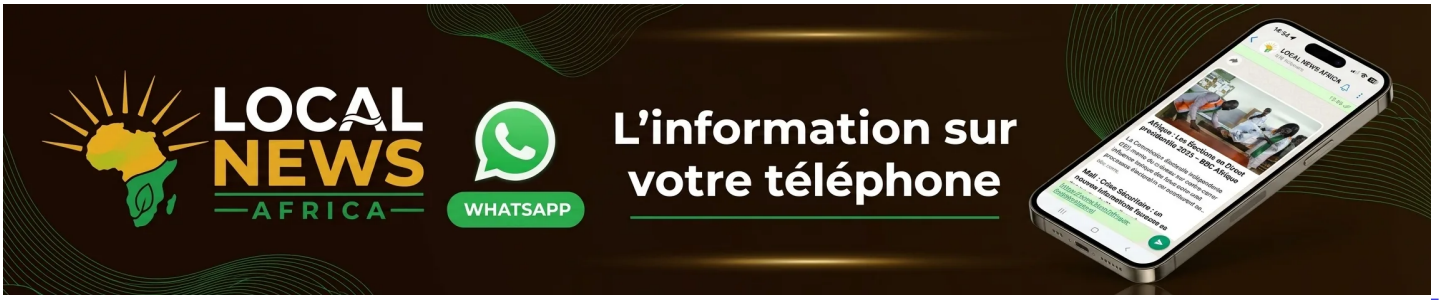


BÉNIN

un Fonds de 100 milliards FCFA pour changer d'échelle dans l'industrialisation

Auteur : **ACAKPO Sènakpon** | Publié le : **05 nov. 2026 à 08:14**



Le Bénin franchit une nouvelle étape dans sa stratégie d'industrialisation. Décidé en Conseil des ministres le 4 novembre 2026, le Fonds de Développement industriel du Bénin (FDIB), doté d'un capital de 100 milliards FCFA, ambitionne de lever plusieurs obstacles qui freinent l'investissement productif. En combinant financement de long terme, garanties bancaires et infrastructures industrielles prêtes à l'emploi, ce dispositif pourrait contribuer à renforcer le tissu industriel national, stimuler la création d'emplois et accroître la valeur ajoutée issue des ressources locales.

Un instrument pour répondre aux difficultés de financement de l'industrie

L'industrialisation ne dépend pas uniquement de la disponibilité des matières premières ou de l'existence de marchés. Elle nécessite également des investissements importants, des équipements adaptés et des ressources financières capables d'accompagner les entreprises sur plusieurs années. Or, pour de nombreuses entreprises industrielles, l'accès aux financements constitue encore un obstacle majeur à leur développement.

C'est précisément à cette difficulté que le gouvernement entend s'attaquer avec la mise en place du Fonds de Développement industriel du Bénin. Doté d'un capital de 100 milliards FCFA, ce nouvel instrument public a pour ambition de faciliter le financement des investissements productifs et d'accompagner les entreprises dans leur changement d'échelle.

L'une des particularités du dispositif est de ne pas se limiter à l'octroi de crédits. Il prévoit également des apports en fonds propres et en quasi-fonds propres de long terme. Une orientation importante pour les projets industriels dont la rentabilité nécessite plusieurs années avant de produire des résultats suffisants.

En effet, contrairement à certaines activités commerciales, les investissements industriels mobilisent souvent des capitaux considérables pour l'acquisition de machines, la construction d'infrastructures, l'approvisionnement en matières premières et le développement des capacités de production. En proposant des ressources mieux adaptées à ces contraintes, le Fonds pourrait permettre à des entreprises de concrétiser des projets jusque-là difficiles à financer.

Trois guichets pour agir sur les principaux obstacles

Le mécanisme reposera sur trois guichets complémentaires, conçus pour répondre à différents besoins du secteur industriel.

Le premier, dénommé « Bénin Industrial Invest » (BII), accompagnera les entreprises dans la durée à travers des instruments financiers adaptés. Il permettra notamment de renforcer leurs capacités financières et de soutenir des investissements structurants.

Le deuxième, la « Facilité de Garantie Industrielle » (FGI), interviendra sur la question de l'accès au crédit. En partageant une partie des risques avec les banques et les sociétés de crédit-bail partenaires, ce mécanisme devrait faciliter le financement des équipements, des investissements de longue durée et des opérations liées aux exportations.

Cette approche présente un intérêt particulier pour les petites et moyennes industries qui disposent parfois d'un potentiel économique réel, mais rencontrent des difficultés à réunir les garanties exigées par les établissements

financiers.

Le troisième guichet, « Usines Prêtes à l'Emploi » (UPE), prévoit le déploiement d'infrastructures industrielles clés en main dans les pôles territoriaux de développement. L'objectif est de réduire les délais et les coûts d'installation des investisseurs en leur proposant des espaces immédiatement exploitables.

La combinaison de ces trois mécanismes constitue l'un des principaux atouts du Fonds : agir simultanément sur le manque de capitaux, les difficultés d'accès au crédit et les contraintes matérielles liées à l'implantation des unités de production.

Transformer davantage de matières premières sur place

Au-delà du soutien aux entreprises, la création du FDIB répond à un enjeu économique plus large : accroître la transformation locale des ressources nationales.

Le Bénin dispose de plusieurs productions agricoles et de ressources susceptibles d'alimenter des activités industrielles. Pourtant, la création de valeur ne se limite pas à la production ou à la commercialisation des matières premières. Elle dépend aussi de la capacité à les transformer localement en produits finis ou semi-finis.

La chaîne textile-habillement, qui valorise désormais une partie du coton produit dans le pays, ainsi que la fabrication de carreaux de céramique illustrent cette volonté de développer des filières de transformation.

Le nouveau Fonds entend prolonger cette dynamique en favorisant l'émergence de nouvelles activités industrielles et en renforçant les capacités des entreprises existantes. À terme, une transformation locale plus importante pourrait contribuer à réduire la dépendance aux importations de certains produits manufacturés, à améliorer la compétitivité de l'offre nationale et à créer de nouvelles opportunités pour les fournisseurs locaux.

L'enjeu est également territorial. En rapprochant les unités industrielles des bassins de production, le dispositif pourrait favoriser de nouveaux investissements en dehors des zones industrielles déjà établies. Une évolution susceptible de dynamiser les économies locales, de développer les activités connexes et de créer des débouchés supplémentaires pour les producteurs agricoles.

Des retombées attendues sur l'emploi et la compétitivité

Les avantages potentiels du Fonds dépassent le seul secteur manufacturier. Le développement de nouvelles unités industrielles peut entraîner des effets d'entraînement sur plusieurs branches de l'économie : transport, logistique, maintenance, services techniques, emballage et commercialisation.

La création d'emplois constitue également un enjeu majeur. Au-delà des postes directement générés dans les usines, l'extension du tissu industriel peut favoriser le développement d'un réseau de sous-traitants et de prestataires locaux. Elle ouvre ainsi des perspectives pour les jeunes diplômés, les techniciens, les ingénieurs et les travailleurs qualifiés.

Par ailleurs, des entreprises mieux financées et disposant d'outils de production performants pourraient améliorer leur productivité et accéder plus facilement aux marchés extérieurs. C'est l'un des objectifs affichés par le gouvernement : faire émerger des entreprises industrielles béninoises capables d'atteindre une taille critique et de s'intégrer aux chaînes de valeur régionales et internationales.

Le défi de l'opérationnalisation et de la gouvernance

Si les ambitions du FDIB sont importantes, leur concrétisation dépendra toutefois de plusieurs conditions. La première concerne la gouvernance du Fonds et la transparence dans l'attribution des financements. La sélection des bénéficiaires devra reposer sur des critères économiques rigoureux, notamment la viabilité des projets, leur capacité à créer de la valeur ajoutée et leurs perspectives de création d'emplois.

Il faudra également veiller à ce que les financements profitent à un éventail suffisamment large d'entreprises, sans se concentrer uniquement sur les acteurs industriels déjà bien établis. L'accès des PME et des industries implantées dans les différents territoires constituera un indicateur important de l'efficacité du dispositif.

Enfin, le suivi des résultats devra permettre de mesurer concrètement les investissements mobilisés, les capacités de production créées, les emplois générés et la contribution des entreprises accompagnées aux exportations.

À ce stade, le Conseil des ministres a approuvé les statuts de la société chargée de porter le Fonds et instruit les ministres concernés de prendre les dispositions nécessaires à sa formalisation et à son opérationnalisation. Les résultats dépendront donc de la mise en œuvre effective de ces orientations.

Avec ce capital de 100 milliards FCFA, le Bénin se donne ainsi un nouvel instrument pour accélérer sa transformation industrielle. Le véritable enjeu sera désormais de convertir cette capacité financière en investissements productifs, en entreprises compétitives et en richesses durables pour l'économie nationale.

PUBLICITÉ

